MÉMOIR É

SUR

LES ÉTANGS,

O U V R A G E couronné par l'Académie de Lyon, le premier Septembre 1778.

Par M. HUGUENIN, Avocat en Parlement.



A LYON;

Et se trouve, A PARIS,

Chez Ségaud, Libraire, rue des Cordeliers;

A Nanci, chez Bonthoux, Libraire.

M. DCC. LXXIX.

IRIS - LILLIAD - Université Lille

MEMOIRE

LES ETANGS,

V & R & G E couronné par V Académie de Lyon, le pre-

Par M. Hugue som, Amage on

NOVIA

Chen Sicaro, Libinio, sac dis Condellero; A Marci, thez Benyagoz, Libyine

* . XIXXI DOG N



AVANT-PROPOS.

L'ACADÉMIE de Lyon voulant être utile à l'État, & rendre à l'Agriculture des moyens de population jufqu'à présent trop négligés, a donné, en 1777, un Programe sur le Sujet le plus important: Elle a demandé: Si les Etangs, considérés du côté de l'Agriculture & de la Population, étoient plus

utiles que nuisibles.

Cette question absolument neuve auroit mérité d'être agitée par nos Sociétés Économiques & d'Agriculture, du moment que l'on a vu la liberté du Commerce des grains rendre aux terres la valeur qu'elles avoient insensiblement perdue, & donner aux Cultivateurs le courage & l'émulation qui leur manquoient depuis nombre d'années.

En traitant ce Sujet, qui întéresse le Royaume, les Propriétaires d'Étangs,

Aij

le Laboureur & celles de nos Provinces qui gémissent sous le poids des eaux stagnantes, j'ai fixé l'attention d'une Société Littéraire jalouse de concourir au bien général : Elle a couronné mon Essai. La publicité que je lui donne sera le premier cri de ma reconnoissance.

Je ne dissimule pas qu'à ce motifse réunit le désir que j'ai de procurer, dans le Royaume, une révolution avantageuse à l'Agriculture, à la Population

& au bien général.

Sans me flatter que mes vues la déterminent, je puis du moins rendre publiques les raisons qui doivent faire juger combien elle seroit nécessaire; en tout cas, foumettre à l'examen des Agriculteurs les idées d'un plus grand bien général qu'une Société vraiment patriotique a jugées dignes de récompense & de quelque distinction.



MÉMOIRE

SUR

LES ÉTANGS.

Les Richesses & la force de l'Etat ne lui viennent que de la Population, & celleci naît essentiellement de l'Agriculture. Il est donc certain que la terre peuple en proportion de ce qu'on la travaille, & de ce qu'on lui fait rapporter.

Cette premiere conséquence se démontre par elle-même : cependant, comme elle fera principe dans ce Mémoire pour aider la solution qui en fait l'objet, je ne dois pas la laisser sans preuve.

Dans la plupart de ses Provinces les plus fertiles & les plus abondantes, la France étoit encore couverte de rapailles

devoiriilAniel & rigoureux.

& de marais, de productions maigres & stériles, lorsque l'on vit de nombreuses Colonies de Cénobites se mettre en possession des Vallées désertes, & des Côteaux arides que l'indolence & la paresse leur abandonnerent.

Le travail des mains faisant alors une des principales occupations de ces hommes qui fuyoient la Société, ils défricherent, par le motif toujours impérieux de se procurer des alimens & de s'assurer une nourriture qui leur auroit manqué d'ailleurs, & la terre produisit d'abord assez pour les nourrir en esset : ils la cultiverent ensuite avec plus de méthode, avec plus de soins : elle rendit au-delà de leur attente, & bien-plus qu'ils ne devoient & qu'ils ne pouvoient cosommer.

On comprend aisément que la distribution que les Monasteres naissants eurent à faire de leur supersu, attira dans les Vallées sauvages, où ils s'étoient placés, les nécessiteux & cette portion d'hommes qui, n'ayant ni terres ni industrie, vivent continuellement sans travail & sans ressources. Encouragés par l'exemple qu'i's avoient sous les yeux, les mendiants affamés imiterent les Moines, à qui les regles primitives de leur bizarre formation avoient fait du travail manuel un devoir essentiel & rigoureux. Commé eux, ils arroserent de seurs sueurs la terre nouvellement remuée, qui ne demandoit qu'à produire; ils la travaillerent avec émulation, & dans le dessein de la rendre aussi féconde qu'elle pouvoit la devenir. Bientôt la vie, l'abondance & la population parurent dans ces contrées qui, peu de tems auparavant, n'offroient aux regards du Cultivateur, que landes sombres & tristes, que productions chétives, que solitude, silence & effroi.

C'est ainsi que la Bourgogne, la Champagne & la Picardie, se virent tout-à-coup transformées en magasins inépuisables de froment & de vins, & qu'elles devinrent des pépinieres plus inépuisables encore d'hommes qui naissoient sains & robustes, parce qu'ils étoient ensants de l'Agricul-

ture.

L'époque de cette heureuse & mémotable révolution mérite d'être inscrite, dans les sastes du Royaume, en caracteres d'or : elle nous indique, il est vrai, une multitude essimante de Monasteres établis dans ces trois Provinces pendant les onzieme & douzieme siecles de l'Ere Chrétienne; mais elle nous reporte à ce moment de lumieres, où, dans toute la France, on vit ce que le travail opiniâtre d'une terre inculte pouvoit procurer d'avantages à l'Etat. Ce tableau fidele d'une révolution qui a fait le bonheur de la Nation, établit folidement le corollaire que je vais préfenter. Agriculture, Population, Richesses de l'Etat, accroissement de forces réelles pour le Monarque qui fait multiplier les Cultivateurs & les occuper; je ne pense pas que dans l'ordre physique ou moral des choses connues, il y ait de filiation plus mathématique, ni de co-relation plus intime.

C'est donc, en Agriculture, le principe le plus sacré & le plus absolu, qu'il saut travailler la terre pour en provoquer la sécondité, & pour arracher du sein de la Nature les richesses qu'elle ne resuse ou qu'elle ne dérobe qu'à l'indolence.

Mais c'est un principe autant démontré par l'expérience, qu'il est appuyé de la saine & droite raison, que de tous les genres d'Agriculture, le plus utile au Cultivateur & le plus précieux à l'Etat, c'est celui qui multiplie les productions par l'usage, le commerce & l'emploi desquelles l'espece humaine se trouve sécondée, & le bétail augmenté.

En effet, l'homme profite à l'Etat, en raison de ce qu'il consomme & de ce qu'il produit. S'il a beaucoup de terres à séconder, ses bras & son industrie multi-

plieront les matieres de confommation générale; il fera des récoltes abondantes. Or, tout Laboureur que le succès du labourage enrichit, use beaucoup pour luimême, sa consommation fait croître autour de lui plus de forces réelles que n'en donnent en deux générations dix chaumieres de nécessiteux, qui ne travaillent qu'en louant pour autrui des bras que le besoin de nourriture a desséchés, ou que le désespoir énerve.

Outre cette consommation personnelle du Laboureur, qui toujours est en proportion de son travail & des richesses qui en résultent, il alimente quantité de bestiaux qui, de leur côté, sournissent à l'Etat une branche inestimable de prosits & de valeur: elle consiste dans leur prix intrinseque, dans leur vénalité, dans leurs sorces & l'utilité que la terre en recueille.

Aussi de ce principe, qui seul peut résoudre la question, je conclus qu'une
étendue de terrein, chargée d'eaux stagnantes, rapporte à l'Etat, par le bénésice
du commerce de poissons qu'elle occasionne, beaucoup moins que si on la cultivoit pour multiplier les substances d'un
tout autre genre, qui d'ailleurs appartiennent plus spécialement à l'Agriculture.

Je justifierai dans la suite de ce Méz

Av

moire, cette conséquence si propre à éclairer la question que je traite. Pour le faire de maniere à convertir les Propriétaires d'Etangs, & à déterminer le desséchement de ces marres insectes, j'entrerait dans un parallele exact des produits respectifs sur un continent travaillé des deux manieres par des hommes également actifs, curieux & intelligents.

Je ne l'emploie maintenant que pour faire sentir qu'il est en France quantité d'Etangs qui nuisent à la population, en ce qu'ils arrêtent les progrès de l'Agriculture dans des genres infiniment plus précieux & plus nourrissants que le poisson.

Quel est d'ailleurs l'objet principal de cette Agriculture, si ce n'est d'augmenter la masse des subsistances nourrissantes qui reproduisent l'homme & le bétail en raison de leur quotité? Cela posé, rien ne lui est plus étranger que les Etangs; leur existence la resserrent & la gênent; ils l'incommodent & lui préjudicient, parce qu'ils en arrêtent les heureux progrès.

C'est bien une maniere de commercer la terre, mais ce ne sut jamais l'art de la séconder ni de la rendre utile à la population; encore l'espece de commerce qui réfulre des eaux stagnantes, ne doit-il son origine qu'à des vues chérives & rétrécies

par des besoins particuliers, trop soutvent en contradiction avec le bien général.

A quoi nos Etangs sont-ils en effet redevables de leur existence? A l'industric des Cénobites qui, dans la ferveur du projet de vie singuliere qui les réunissoit, s'interdirent absolument l'usage du gras; à l'indolence & aux fausses spéculations des Propriétaires de continents immenses

& trop considérables.

Sur les terreins abandonnés desquels ils se mirent en possession, les premiers ramasserent des eaux de toute espece, pour se donner par la suite une nourriture plus commode, relativement au genre de vie qu'ils avoient adopté: les seconds crurent devoir laisser saire la nature qui déposoit sur leurs sonds négligés des eaux qui ne s'écouloient pas. Peut-être se persuaderent-ils qu'ils parviendroient à s'enrichir, em approvisionnant les Monasteres usurpateurs ou donataires de leurs propres sonds, de la denrée que ceux-ci se plaisoient à consommer.

Quoi qu'il en soit du motif qui a déterminé le Propriétaire à inonder ses possessions pour en tirer profit, il est certains que jamais cet abus de la terre n'a été suggéré par l'Agriculture. Pour être pleinement démontrée, cette proposition n'a

Avj

besoin que de quelques détails sur la tenue des Etangs, & les prétendues richesses

que l'industrie en recueille.

Toujours situés dans des parties basses, ils se forment de deux manieres; par les courants d'eaux qui proviennent des sources & fontaines supérieures à leur assette; par la réunion des eaux pluviales qui découlent des éminences voisines.

Toutes ces eaux, quel qu'en puisse être le principe, doivent être arrêtées & contraintes par une digue capable de résister à la pression du volume, qui sans cesse lutte contre elle, contre sa consistance & son

point d'appui. us mamovirslate, a socramos

S'il arrive que cette barriere cede à l'effort toujours agissant de la masse qu'elle supporte, les eaux se répandent, & le poisson, entraîné par la violence du torrent, quitte les limites du réservoir & s'échappe. A cet instant fatal pour le Propriétaire, tout espoir de prosits, conçu lors de l'entreprise, cesse & s'évanouit; il n'a plus de ressources que dans le bonheur d'un nouvel essai: or, il ne pourra le faire qu'après avoir, à grands frais, réparé le dommage causé par le poids des eaux & la rapide sureur de leur écoulement.

Que la digue soit bien assise & solidement construite; que l'abondance du conroi qui la foutient, lui fasse heureusement braver la pression toujours onéreuse du volume contraint; qu'elle contienne pendant deux années & demie successives les eaux rassemblées, sans céder à la force de la masse qu'elle supporte, alors le peuple jetté dans son élément, s'y nourrit & s'y fortisse en raison des alimens qu'il trouve sur le sol, & de la bonne qualité des eaux qui forment l'Etang.

De cette économie, même en supposant toutes choses conduites par un bonheur successif, il ne résultera que du poisson plus ou moins commerçable, & personne n'ignore que cette denrée n'est pas d'une consommation générale: de-là je conclus que le plus grand succès d'un Etang

ne donne rien à la Population.

En me bornant à cette conséquence; j'aurois droit de regarder la question qui fait le sujet de ce Mémoire, comme étant absolument décidée contre le trasic que les Marchands de poisson sont d'une terre précieuse dont ils absorbent, à pure perte pour l'Etat, l'étendue, les sels & la fécondité.

En effet, si dans leur plus grand rapport les Etangs ne présentent que des prosits particuliers sur un genre de substance qui ne contribue en rien ou trop peu au bien général, ne deviennent-ils pas coupables de leze-Agriculture en deux points essentiels? 1°. En ce qu'ils arrachent aux foins du Laboureur des terres immenses que ses bras & sa charrue fertiliseroient; 2°. en ce qu'ils font soustraction notable à la masse des subsistances nourrissantes qui multiplient l'homme & le bétail. Sous ce point de vue, les Etangs nuisent à l'Agriculture; ils nuisent donc à la Population.

Ce qui justifie cette décision importante, c'est principalement l'affinité qui se rencontre entre l'Agriculture & la Population. La premiere produit les alimens qui nourrissent l'homme & le bétail; la seconde accroît en raison de leur vigueur & de leurs forces productives. Le bon état & l'embonpoint de l'une & de l'autre setont donc perpétuellement dans les termes d'une relation réciproque & toujours réactive.

Que l'on ne prétende pas qu'en foutenant une branche de commerce, les Etangs fassent mise dans l'industrie qui peuple, parce qu'elle nourrit. A ce commerce qu'une spéculation chétive veut ici protéger, à l'industrie qui lui tient lieu de recommandation, j'opposerai toujours le commerce de la terre que l'Agriculture charge de grains de toute espece, & cette noble industrie qui le rend utile au

Royaume.

Supposons donc que d'un Etang bien entretenu, sortent quarante milliers de carpes loyales & marchandes; que ce produit immense & tout son assortiment soit d'une vente heureuse & facile; qu'il nourrisse & mette en haleine vingt samilles de Marchands; où sera, dans ce trasse obscur, le gain de l'Etat & cet accroissement de population qui doit saire sa ri-

chesse & sa gloire?

Que ce terrein rapporte, entre les mains de l'Agriculture, six mille sacs d'un bonfroment; que la moitié de ce produit, qui n'aura rien de prodigieux, se jette chaque année dans le commerce; que le surplus serve à nourrir cinq ou six cens individus; que les pailles d'une récolte de cette espece soient employées à repeupler le bétail propre au labourage; que les sumiers qui en résulteront aillent rendre les sels, la graisse & la ve à tant d'héritages épuisés, & que l'on me dise ensuite auquel de ces deux commerces l'Etat doit donner présérence & protection?

J'avoue que le commerce est, en effet; industrieux; qu'il produit & qu'il peuple:

mais malheur au Royaume qui, pouvant tirer des richesses abondantes de son territoire, absorbera ses terres grasses & sertiles par des torrens infects d'une eau stagnante, pour se procurer le vain plaisir de commercer en poissons. Cette belle spéculation ne sera jamais autre chose que de réaliser les idées de la Fable, pour peindre la succession des âges du monde; ce sera l'or le plus pur converti en ser.

De quelle population ce commerce des Etangs, ou du poisson qu'ils nourrissent, sera-t-il donc le créateur? A cinq ou six hommes près, qui ne sont que médiocrement gagés pour veiller à la tenue des Etangs, lorsqu'ils sont en eaux, personne ne trouve, à côté d'eux, nourriture & sub-

fistance.

Durant la pêche, ils mettront bien en haleine quelques Marchands de poissons; mais ce négoce particulier est exposé aux plus grandes casualités. L'Artisan qui veut le faire, néglige, pour l'entreprendre, des travaux plus essentiels, & des spéculations plus lucratives pour lui-même. En tout tems d'ailleurs, ne trouvera-t-on pas, sur les rivieres matiere à l'exercice de cette minucieuse industrie?

Ma derniere conséquence subsiste donc dans toute sa force : je puis néanmoins la rendre encore plus sensible, & convaincre d'autant mieux les Propriétaires d'Etangs du tort qu'ils font à l'Agriculture, en lui dérobant les continents qu'ils chargent d'une eau malfaisante, al ob soger of ; ruom

En effet , dans ce premier genre d'inconvéniens que je viens de relever, le mal est qu'en privant la terre du plaisir de travailler pour le bien général, les Etangs absorbent des terreins capables de produire à l'infini, soit du côté de leur sol, foit du côté des fels qu'ils contiennent, & de la fertilité qu'elle en reçoit.

Du côté de leur fol; le lit d'un Etang présente généralement une terre grasse & fertile de sa nature. Détrempée par les eaux, elle devient meuble dès qu'elle a reçu les influences de l'air, & que les rayons du soleil l'ont desséchée. Faites donc écouler les torrens qui la surchargent : versez dans son sein des semences utiles, & vous lui verrez féconder avec aisance tous les germes qui seront sortis des mains du Laboureur. mellieusen mass

Du côté de leurs sels ; les Etangs occupent des affiettes basses qui recoivent les eaux des terres voisines. En se portant vers l'Etang, ces eaux entraînent avec elles l'engrais intérieur & extérieur des héritages sur lesquels elles passent. Ces sels

étrangers, joints à ceux du territoire dans lequel la pente les a entraînés, se conservent mieux que par-tout ailleurs. Deux causes particulieres les fixent irrévocablement; le repos de la terre à qui l'on ne fait rien produire, l'impossibilité des évaporations à qui l'eau ferme route issue.

Que l'on fasse donc croître dans le lit d'un Etang desséché des germes à l'infini, & la terre de ce continent reposé donnera à la poussée plus de vigueur & plus de substance que les mêmes productions n'en pourront recevoir sur les terres d'un même

finage.

C'est ainsi qu'en rendant au Cultivateur & à sa charrue tous les Etangs qu'une eau mal faine n'occupe en France que pour fournir un aliment de seconde nécessité, l'on y recouvrera des terres précieuses que le Laboureur fécondera sans employer aurant de bras ni de forces que ses autres hé-

ritages en exigeront.

De cette conversion utile, le Cultivateur recueillera pour lui-même des profits capables de le dédommager des peines qu'il prend pour fertiliser ailleurs une terre qui souvent trompe son attente, & se joue de son industrie. L'Agriculture, en étendant ses domaines, multipliera les moyens de population, & les richesses de

l'Etat les plus réelles prendront un accroiffement d'autant plus heureux, qu'il réveillera parmi nous cette industrie précieuse qui force la terre à communiquer ses trésors.

Sur ce chapitre important, il est bon d'éclairer l'incrédule par des faits : c'est à l'expérience, qui ne trompe personne, à destiller les yeux, du moins à faire tomber les préventions injustes que l'habitude & le défaut de calcul pourroient étayer.

Or, en conduisant tout homme curieux de s'instruire sur vingt Etangs desséchés, en les lui faisant voir dans le détail des productions dont le Laboureur les aura couverts, que pourrai - je lui saire obferver?

Au lieu d'eaux stagnantes d'un aspect toujours assligeant pour l'Agriculture, il verra des prairies grasses & ferriles, des terres chargées de grains & de toutes autres substances d'un usage local, d'un commerce facile & d'une consommation générale.

Sur les nouveaux prés, reconquis à l'Agriculture par l'effet d'une heureuse & juste spéculation, le Propriétaire ou le Locataire fera deux récoltes abondantes. Après la seconde, il jouira d'un pâturage propre à commencer la graisse des bœuss

dont il aura employé les forces à la culture de ses autres héritages, & cette graisse prendra gradation jusqu'au moment des gelées vives qui brûlent l'herbe & la dessechent.

Sur les nouveaux sillons, il verra croître le froment, le bled de carême, l'orge, l'avoine, la navette, les pois, les lentilles, les fêves de marais. Il n'est pas besoin de faire ici remarquer combien toutes ces substances sont nourrissantes, & combien leur produit versera, tant par la consommation locale, que par le commerce, dans cette masse qui vivisse l'Agriculture & qui fait accroître la Population.

Outre ces productions déjà si nécessaires à l'homme & au bétail, mes Etangs desféchés mettront encore sous les yeux de l'incrédule, des chanvres d'une vigueur extraordinaire, des lins plus épais & plus hauts qu'ils ne le sont dans toute autre terre, des légumes nourrissants, qui prendront une végétation robuste: peut-être lui présenteront-ils des cantons considérables, chargés de cette garance, qui depuis quelques années enrichit l'Alsace, & donne aux héritages de cette Province, un prix qu'ils n'eurent jamais.

Ce qu'il y aura de plus frappant dans ce

spectacle, & qui tiendra même du prodige, c'est que la terre nouvelle, chargée avec si peu de ménagemens, ne demandera ni ce repos triennal que tant de Provinces sont obligées d'accorder à leur territoire, ni cet engrais copieux sans lequel le sol ne produit ailleurs qu'avec essort & maigrement, & qu'en l'abandonnant ici à elle-même, lui laissant employer ses forces naturelles, elle nourrira successivement & sans s'énerver, les especes les plus gourmandes.

D'où procédera donc cette féracité d'un fol que les caux auront inondé pendant une longue suite d'années? De trois causes également créatrices & productives; de la fertilité du territoire d'un Etang, de l'abondance & du repos de ses sels, de l'ameublissement de sa terre de surface.

De cette maniere de vivisier un continent surchargé d'un volume d'eau presque toujours oisif, mais constamment nuisible, il résultera pour l'Agriculture & la Population, des prosits certains, qui, respectivement aux produits d'un Etang & de son poisson, seront dans la raison géométrique de tout à rien.

Si mes promesses & les détails qui les appuient ne sont point illusoires; si le continent que j'aurai débarrassé de ses en-

traves justifie mes riches spéculations, il faudra convenir qu'en tolérant, comme nous le faisons, l'existence de tant d'Etangs qui nous incommodent, nous portons à l'Agriculture les coups les plus meurtriers, & que nous arrêtons inconsidérément la population de l'Etat, en prodiguant au vil commerce de poissons, qui peut se retrouver ailleurs, ce que la France a de plus précieux, la terre séconde & capable des

plus utiles productions.

On me dira que les Etangs desséchés sont exposés à l'inondation pendant les saisons pluvieuses; on ajoutera que rien ne détruit plus radicalement le germe de toutes semences que l'eau stagnante qui submerge: & parce que la chûte d'un seul orage pourra peut-être couvrir d'une eau meurtriere les grains qui toucheront à leur maturité, l'on se figurera sans doute ici le Laboureur, qui aura semé dans un Etang desséché, perpétuellement exposé à perdre sa mise, son travail & le juste espoir qu'il devoit concevoir sur l'une & l'autre de ces dépenses réelles.

Il est évident que je ne dissimule ni l'objection ni les raisons qui peuvent lui donner du poids & de la force; mais est-

elle sans réponse?

Dans les Etangs d'une pente graduelle &

sensible, l'eau casuelle ne sera jamais à craindre si, lors du desséchement, on a pris la précaution d'ouvrir la digue sans en épargner les matériaux, & de creuser le fossé qu'une pêche nouvelle ne doit plus faire ménager. A l'aide de ce travail préliminaire, l'eau d'un orage, celles des pluies abondantes de l'hiver ou du printemps, s'écouleront sans obstacle; & dans la double hypothese, les productions de l'Etang mis à sec, ne seront pas plus sujettes à la submersion, que celles des terres & plaines voisines.

Quant aux Etangs qui n'auront pas pente graduelle & suffisante pour se débarrasser aisément des eaux casuelles d'un orage, d'une sonte de neiges ou d'une pluie opiniâtre, j'avoue qu'ils seront exposés à la submersion, si, dès l'instant où l'on a desséché, on n'a pas pris les mesures nécessaires pour procurer aux eaux le rapide écoulement qui doit mettre les productions à l'aise.

Mais le premier cri de l'art suggérera bien vîte au Cultivateur le remede à employer dans ce cas assez rare: on doit alors pratiquer dans l'Etang des saignées qui communiquent au sossé du milieu; ouvrir au ruisseau qui en sort un lit plus large & plus prosond qu'il ne l'étoit avant le desséchement. Cette double précaution forcera d'abord l'écoulement des eaux de pluie : elle foutnira ensuite dans le lit de l'Etang plusieurs réservoirs utiles. Le premier de ces avantages mettra les productions à l'abri du ravage & de l'effet des eaux; elles ne seront submergées dans aucuns des périodes de leur végétation. Le second, perpétuera, dans la durée d'un été trop sec, les humidités bienfaisantes & nourricieres; des saignées ou réservoirs, l'eau déterminée dans son cours & sa filtration par les regles du mouvement, se communiquera aux racines des grains sur pied : elle les fortifiera, & la récolte ne se ressentira pas des ardeurs du soleil qui, dans un autre sol, aura précipité la maturité, & réduit le grain à moitié de sa végétation ordinaire.

Il faut donc revenir aux conséquences déjà déduites des principes & des faits jusqu'à présent posés dans ce Mémoire, pour éclairer le Problème qui en fait le

fujet.

Les Etangs, d'un succès toujours égal, d'une conduite heureuse, d'une pêche facile & belle, ne donnent que du poissons or, dans toutes ses especes possibles, le poisson ne sut jamais matiere de premiere nécessité ni de consommation générale.

Ils ne produisent autre chose que le

commerce borné d'une denrée dont le Peuple se prive facilement, dont le La-

boureur n'eut jamais besoin.

Ce commerce, dans la feconde main qui le foutient, est périlleux; souvent il est nuisible à la fanté du Peuple, parce qu'on ne le met à la portée de ce qu'il peut dépenser, que lorsque le poisson périclite ou qu'il se trouve frappé du vice de pourriture qui en fait un poison subtil. Sous ce premier aspect, les Etangs ne sont utiles ni à l'Agriculture ni à la Population.

Ils absorbent des continens immenses que le Laboureur mettroit à profit pour lui-même, pour son bétail & pour ses

autres terres.

Pour lui-même; dans le lit d'un Etang desséché croissent abondamment les productions essentielles qui font la richesse du Laboureur, en ce qu'elles lui donnent copieus ement à consommer pour lui, pour les bras qu'il emploie, & beaucoup plus à vendre & à commercer.

Pour son bétail; de ses récoltes, après en avoir tiré le grain, il recueille des pailles & du fourrage d'un usage excellent; il peut encore se procurer du soin qui ne sera pas aigre, parce qu'il aura pris l'air, & que ses racines, débarrassées des eaux

stagnantes qui les inondoient antérieure-

B

ment, ne produiront plus que de l'herbe bonne & substantielle: or, tout cela nourrit & multiplie les animaux domestiques propres au labourage, & d'un commerce journalier.

Pour ses terres; la consommation de ses sourrages lui donnera des sumiers abondans. Avec ce secours important, il répandra la graisse & la fertilité sur ses autres héritages amaigris par le travail de plu-

sieurs années successives.

Sous ce second aspect, les Etangs nuisent à l'Agriculture & à la Population: à
l'Agriculture, parce qu'ils absorbent des
terres précieuses qu'elle séconderoit, &
qui rendroient au-delà de tout espoir: à la
population, parce qu'ils étoussent des sels
nourriciers excellens & copienx, qui,
mieux employés, produiroient des hommes, des animaux propres au labourage,
& le nourri commerçable qui fait la richesse du Cultivateur.

J'en ai donc dit assez pour résoudre la question proposée: elle ne peut plus laisser de doute dans un esprit juste. Il est démontré que les Etangs, considérés du côté de la Population & de l'Agriculture, sont nuisibles à l'une & à l'autre de ces branches de la richesse & de la force de l'Etat. Mais ce n'est pas assez de cette

preuve; je me propose d'établir qu'ils sont les sléaux meurtriers de cette Agriculture & de cette Population qui méritent, à tant de titres, la protection de l'Etat; qu'ils les détruisent l'une & l'autre en les attaquant dans leur principe; en un mot, qu'ils sont avec le bien général de l'Etat & de la Société, dans l'opposition la plus cruelle & la plus constante.

Dans ce bien général qui réfulte au royaume de l'Agriculture & de la Popularion, je dois considérer l'homme, le bétail employé au labourage & les végétaux les plus nourrissants: or, c'est à ces trois branches précieuses, que les Etangs, lorsqu'ils sont en eaux, portent les coups

les plus meurtriers.

On fait par-tout que c'est principalement du fluide dans lequel l'homme vit & respire, qu'il reçoit la santé robuste qui le soutient & le perpétue, ou le principe du

mal qui l'éteint & le détruit.

L'athmosphere regle donc l'économie animale sur le plan de ses modifications : il suit de là que l'existence & la santé de l'homme sont nécessairement subordonnées aux bonnes ou mauvaises qualités de ce véhicule.

Journellement il reçoit les évaporations que le soleil arrache du sein de la terre,

Bij

ou qu'il pompe sur la surface des eaux, & c'est d'elles que lui viennent ces vicissitudes qui le rendent tour à tour vivifiant, nuisible ou mortel.

Ce principe une fois admis, il sera facile de déterminer quelle sera l'action de ces Etangs sur l'air que nous respirons, & ce qu'ils peuvent jetter dans le fluide de

parties dangereuses & malfaisantes.

J'ai dit que les Etangs se formoient; pour la plupart, de l'amas des eaux pluviales qui découlent des éminences voifines sur l'assiette basse qui les reçoit. On sait d'ailleurs, que pour faire masse & volume, ces eaux doivent être retenues par une barriere solide. Dans leur situation contrainte, elles n'ont de mouvement & de commetion que de trois causes; de l'action du coulant d'eau qui s'échappe, de l'air de surface que les vents agitent, de l'étendue de la masse humide, trop mobile à raison de ses parties constitutives, pour acquérir stabilité.

Provenant de l'une de ces trois causes, ou de toutes les trois ensemble, la commotion dans les eaux d'un Etang sera toujours foible; elles seront perpétuellement stagnantes : elles seront donc dégénérées

& corrompues.

Ces conféquences n'ont pas besoin du

fecours de la Chymie, pour être jugées régulieres & immédiates; il fusfit de l'odorat & de la vue, pour faire souverainement décider que dans le sein des eaux ainsi ramassées & contenues, il y a patréfaction habituelle & constante.

On n'ignore pas d'ailleurs que les

Etangs occupent de grandes étendues de terrein; que leur furface est fort longue & fort large: elle jette par conséquent dans l'athmosphere, par le jeu toujours successifis des évaporations, quantité de parties âqueuses. Celles-ci pénetrent l'air, l'imbibent & l'absorbent en raison directe: c'est donc, en Physique, un principe certain que l'air voisin des Etangs est un air humide.

Or, c'est en Médecine un principe également certain, que l'air humide ralentit le mouvement des humeurs. La raison en est, qu'étant moins élastique, il agit sur nous avec moins de force & moins d'essi-

cacité.

De-là cette conséquence que l'air humide engourdit les parties sensibles au lieu de les animer, & que bien loin de rastraschir le corps humain en pompant & en dissipant les humeurs qu'il exhale par la transpiration, il l'appesantit & l'humecte, le relâche, l'amolit & sixe en lui le germe

Biij

d'une putridité qui n'attendra que le moment de se développer, pour agir en cause destructive.

La Lorraine a fait long-tems le malheureux essai de ces principes, avant que l'on ait pu découvrir d'où lui venoient périodiquement les fatales maladies populaires qui l'ont désolée pendant plusieurs siecles successifs.

Tandis que ses Princes humains & bienfaifans fondoient mille établissements de charité pour perpétuer les secours de toute espece contre ces fléaux toujours renaissans, déterminés sur-tout par les grands froids ou par les chaleurs excessives; tandis que les Physiciens & les Médecins travailloient infructueusement à découvrir le germe si meurtrier de ces maladies épidémiques défastreuses, l'Agriculture est venue au secours de cette Province désolée: & fans se douter du miracle qu'elle alloit opérer, elle a desséché dans un court espace de tems, deux cents Etangs, pour féconder les précieux terreins que l'eau avoit si long-tems absorbés.

Dégagé par cet henreux travail, des humidités qui l'avoient jusques là surchargé, l'air est devenu plus pur & plus élastique, les vents l'ont mieux divisé, & tout à coup l'on a vu cesser, ou du moins s'interrompre, ce cercle faral des contagions qui, d'endémiques qu'elles étoient dans les parties entourées d'Etangs, devenoient souvent épidémiques pour le reste de la

Province.

L'expérience sur laquelle j'établis ici le danger des Etangs au regard de la fanté de l'homme, est encore récente : c'est depuis trente ou quarante années que, dans la Lorraine, on a desséché quantité d'Etangs du terrein desquels l'Agriculture a su profiter; & c'est depuis cette mémorable révolution, que le regne des maladies populaires a cessé d'y être périodique & dangereux : elles y sont moins fréquentes, moins opiniâtres & beaucoup moins meurtrieres. J'ose croire que le germe en seroit radicalement extirpé, si, dans la quantité des Etangs qui surchargent encore la terre de ce Duché, le Cultivateur se trouvoit maître d'introduire la charrue, pour en fructifier le sol absolument perdu pour l'Agriculture.

L'évidence de cette opinion ne peut se faire sentir que par le détail des maladies graves qui proviennent d'une athmosphere chargée de parties âqueuses & viciées; mais on ne doit pas s'attendre ici que je m'arrête à cette énumération.

Je me contenterai seulement d'indiquer Biv

les deux sources principales de ces maladies effrayantes qui, d'ordinaire, s'attachent aux Provinces chargées d'Etangs, les dévastent & les dépeuplent : elles nous viennent du relâchement des solides & de la diminution progressive & graduelle

qu'éprouve la sensibilité des nerfs.

Egalement dangereuses sous le regne du froid, comme dans la durée des chaleurs excessives, ces deux causes meurtrieres produisent ralentissement dans la circulation générale des humeurs, langueur dans la coction & nutrition, pefanteur & boursoussure, diminution de la chaleur naturelle, de la transpiration insensible générale, sur-tout de la pulmonaire, engorgements & surcharges dans les poulmons (1).

Quelle sera donc l'espece d'hommes que la Nature inégale dans ses répartitions, aura fait naître sur le bord des Etangs ou

⁽¹⁾ Ce détail n'a échappé à aueuns des Médecins qui ont écrit sur l'air humide: on peut les consulter pour connoître à quelles maladies on se trouve exposé, lorsqu'on demeure dans les plages qu'il infecte; mais on ne doit pas négliger les Institutions pathologiques de Gaubius, Médecin Hollandois, qui a écrit en latin dans un style capable de lui donner seul une grande réputation.

dans les plages mal-saines qui se trouvent environnées d'eaux stagnantes? Elle sera pâle, pesante, boursoussiée & cacochyme, incapable de ces efforts robustes que l'Agriculture attend du Laboureur, quand elle lui impose l'obligation de vaincre, à force de travaux, la résistance que la terre

apporte à son industrie.

Rien n'est donc plus nuisible à la santé de l'homme, que ce voisinage infect des eaux dégénérées & corrompues, qui, dans les Etangs, se trouvent contraintes pendant trente mois consécutifs. Depuis plusieurs siecles, la Physique, la Médecine & l'expérience, démontrent cette fatale proposition dans les Provinces surchargées d'Etangs, & nous tolérons encore ces digues meurtrieres, qui retiennent les principes vicieux d'une dépopulation annuelle & périodique!

Quant au bétail que l'Agriculture emploie, dont les forces, la valeur intrinfeque & le produit contribuent si évid'emment à la Population, il est encore d'une expérience constante, que rien ne peut lui être plus nuisible & plus contraire, que le voisinage des Etangs.

Ce que je viens de dire sur les influences de l'air humide, par rapport à l'homme, quoique l'organisation des animaux soit, à beaucoup près, moins parsaite que la notre, & moins susceptible du côté des sensations, elle est, toutesois, également subordonnée aux impressions de l'air & de l'athmosphere. La raison en est, que le principe de leur existence réside, pour eux comme pour nous, dans le mouvement du sang, & que les moyens de confervation, tout ainsi que les causes destructives à leur égard, dépendent de la bonne ou mauvaise qualité des alimens dont ils se nourrissent.

L'air contraire à la circulation du sang; dans l'homme, sera donc nuisible à celle qui se fait dans le bétail. Sous les influences d'une athmosphere humide, celuici sera moins agile, moins robuste & moins fort qu'il ne le seroit sous l'impression d'un air élastique & sec : or, étant moins robuste, il peuplera moins, il aidera moins le Cultivateur dans le travail de la terre; sa mise effective du côté du labourage & de l'Agriculture, sera donc foible & languissante.

Il est d'ailleurs constant, que pour soutenir le bétail dans l'état de force & de bonne santé, qui fait la richesse du Laboureur, il faut que les alimens qu'on lui donne, lorsqu'il repose, ou qu'il prend

au-dehors, quand il va paître, soient subftantiels, sains, de bon goût & de bonne qualité; & ce n'est là ni le caractere ni la nature des herbes qui croissent dans les terreins dont les Etangs sont environnés, ou qu'ils mouillent quand l'abondance des caux les a mis à leur plus grande hauteur.

Ces herbes ne paroissent grasses que parce qu'elles sont pleines de sucs marécageux qui les enivrent; mais elles sont aigres & peu nourrissantes. Ce qui le prouve éminemment, c'est qu'en les saifant sécher, elles ne donnent qu'un soin blanc & aride, qui n'a ni poids ni substance, ni cette bonne odeur du soin ordinaire.

Cependant le bétail en pâture s'attache volontiers à ces herbes, parce qu'elles font abondantes, tendres & d'une pouffée vigoureuse. Pour s'en repaître, il entre dans le marais, y reste tant qu'il trouve à mordre, & s'y restoidit : de-là les gonslemens dans les jambes, le roi-dissement des nerfs, & la pesanteur de l'animal de trait, qui ne fait plus employer ses forces comme il le faisoit ailleurs ou la Nature lui avoit servi des alimens plus substantiels, & le moyen d'en user sans se détruire.

Après avoir pâturé pendant trois ou B vi

quatre heures successives autour d'un Étang, le bétail ne boit pas, parce que les herbes dont il s'est repu, fournissent, par l'abondance des parties humides dont elles étoient enivrées, un dépôt âqueux dans l'estomac, qui éloigne la soif & le besoin de boire : de-là les digestions imparfaites, l'irritation & les enflures.

On fait d'ailleurs, que dans les queues d'Etangs ou dans les fossés pratiques autour de leur étendue, sur - tout en été lorsque l'eau se retire & que ces parties se dessechent, il est quantité d'insectes & de reptiles que le bœuf & la vache, gloutons de leur nature, dévorent avec les herbes qu'ils mordent ou qu'ils arrachent : or, ces infectes occasionnent dans les eftomacs surchargés, des inflammations subites qui, d'ordinaire, font crever sur place, avant qu'il soit possible de préparer aucuns secours, l'animal qui s'est mis dans le cas de les éprouver.

Le même effet se trouve encore reproduit par plusieurs especes d'herbages venimeux, qui croissent dans le plus près voisinage des Etangs, ou sur leur limon, lorfqu'en se retirant les eaux lui ont donné

la faculté de produire.

Je sais que tous ces désastres & la dangereuse expérience que le Laboureur fait au regard de son bétail fur les bords d'un Etang, le tiennent dans l'attention la plus continuelle, & qu'il prend soin d'en éloigner ses bœnfs & ses vaches, en proportion des accidents qu'il tremble d'es-Suyer; mais il est forcé de confier partie de sa surveillance, en ce point essentiel, à des mercenaires peu intelligents. Ceuxci, qui n'ont ni l'intérêt ni l'expérience du maître, n'évitent pas le danger; souvent ils s'en approchent, & le cherchent par le desir de mieux nourrir les animaux dont ils ont la garde, ou par l'appas de fourager impunément les bords de l'Etang sans défense : de-là ces accidents imprévus & terribles pour le Cultivateur, qui, dans un jour, sur le rivage des eaux stagnantes, voit crever moitié des bœufs & des vaches qui servoient à son labourage, qui le nourrissoient & qui l'aidoient à peupler.

Ce que je viens de dire est fondé sur des faits malheureusement trop notoires. Il est donc certain que, dans les Provinces où les Etangs abondent, le Laboureur perd, sur leurs bords venimeux, plus de bestiaux utiles & précieux qu'il n'en commerce. Ses chevaux n'y crevent pas comme la vache ou le bœuf; mais ils s'y engourdissent & dégénerent: ils repeut-

plent moins que par-tout ailleurs.

Cette branche essentielle à l'Agriculture, mérite les plus grands égards : c'est une barbarie de la laisser plus long-tems exposée à se détruire par la recherche qu'elle doit naturellement saire des moyens de se nourrir & de se propager.

Il en est une autre non moins précieuse, que le voisinage des Etangs détruit encore.

Visitez les récoltes qui se trouvent contiguës aux Etangs; examinez l'épi avant que la faucille ou la faulx les ait renversées, vous trouverez assez régulièrement que, jusques à demi-lieue de distance du lac empoisonné, elles seront moitié plus pauvres que les récoltes qui se seront sur le même finage.

Pourquoi cette énorme différence sur un territoire dont les terres seront à peu près égales, d'après une culture & des soins uniformes de la part du Laboureur? C'est à l'observation à résoudre ce Problème.

Sur la fin du mois de Mai, & pendant la durée du mois de Juin, les Etangs sont ordinairement chargés de brouillards épais; ils proviennent des crudités de l'eau, comme de ses parties dégénérées. Les vents & l'air promenent ces évaporations dans le voisinage de l'Etang: elles imbibent l'épi de froment & des autres grains sujets à seurir. Si la seur se montre lorsque ces

exhalaisons se répandent, & qu'elles sottent sur l'Etang, elle se trouve bientôt gonflée par l'humidité qui s'attache à elle, & qui séjourne pendant une heure ou deux. Viennent ensuite les rayons du soleil déjà viss & brûlans, qui dessechent cette seur rendue trop sensible, ou placée sous un misoir ardent dont elle éprouve l'esset meurtrier. Brûlée dès le premier moment de son existence, elle tombe avant la formation du germe dont elle étoit l'avant-coureuse: en ce cas, la case dont elle étoit sortie reste vuide, & ne produit rien.

En supposant encore que ces brouillards ne se seroient sentir qu'après le regne de la sseur, les moissons n'en seront pas moins appauvries. La raison en est, que le grain n'étant dans sa case, après le regne de la sseur, qu'en substance laiteuse ou pâte molle, les parties humides & dégénérées qui viennent l'entourer, le graissent & le noircissent, en intervertissant le cours des sucs nourriciers, ou bien en les corrompant: alors l'épi ne donne plus qu'une poussière noirâtre, capable d'infecter la masse qui échappe aux impressions

vicienses & destructives.

Le Laboureur qui cultive près d'un Etang, & jusqu'à demi-lieue de son lie,

doit donc s'attendre à l'un de ces deux événements; à la diminution notable de son grain, causée par le desséchement de la sleur du côté de l'épi qui aura pris aspect sur l'Etang; à la corruption effective du grain que les brouillards auront graissé & qui sera devenu noir. Au premier cas, sa récolte sera moindre qu'elle ne l'eût été à plus de distance. Au second, outre qu'elle sera appauvrie, elle se trouvera encore infectée d'un vice qui rendra le pain aigre & d'un aspect insupportable. On ne pourra semer, si ce second accident arrive, qu'après avoir lavé le grain, & l'avoir mêlé avec la chaux vive réduite en poussiere.

Ce que les brouillards des Etangs font fur les grains de leur voisinage, ils le font également sur la sleur & sur le fruit des

arbres domestiques.

Si la fleur de l'arbre fruitier se trouve saisse par les humidités qui l'environnent, & qu'elle soit alors dans son parsait développement, l'action subséquente du Soleil la desséchera tout aussi tôt: elle tombera avec le fruit qu'elle auroit dû produire.

Qu'elle résiste ou que son regne précede celui des brouillards, le fruit sera pour lors attaqué par deux causes nuisibles à ses progrès & à son développement; par le froid du brouillard & par l'ardeus du Soleil. Sous ces influences contraires, il viendra maigre, plein de nœuds, fera d'une structure informe & viciense; les vers le pénétreront pour le ronger : or, dans cet état d'une végétation imparsaite & malade, il sera d'un usage dangereux & malfaisant.

Tel est le jeu des émanations venimeuses qui sortent des Etangs: elles attaquent la santé de l'homme si nécessaire à l'Agriculture, tuent le bétail dont elle se serve corrompent les plus précieuses productions; c'est-à-dire, que sur leurs rivages meurtriers regnent perpétuellement ces alarmes que la peste, les épizooties, & l'intempérie des saisons répandent sur les campagnes consternées d'avoir incessamment à lutter contre les sléaux qui les dépouillent de leurs richesses, & qui sinissent par immoler le Laboureur sur leurs débris.

La juste conséquence de ce désastre si fatal au bien public, est, qu'il en faut détruire la cause. Nous supprimerons donc, dans l'étendue du Royaume, tous ces lacs factices qui n'ont d'autre destination, que de multiplier un aliment qui n'est pas même de seconde nécessiré. Ce corollaire direct n'a rien d'esfrayant pour la Population considérée dans tous les sens possibles,

& je ne vois aucuns inconvénients résulter de ce desséchement si digne d'occuper l'Homme d'État.

Tant que nous aurons en France, fleuves, rivieres & ruisseaux, nous serons bien assurés de ne pas perdre les especes de poissons que les Etangs nous ont jusqu'à présent sourni. L'aliment qu'ils nous donnent ne sera donc pas détruit.

La nécessité de le propager en raison du besoin, rendra le droit de pêche plus précieux: on le conservera mieux dans l'étendue du Royaume, qu'on ne le fait actuellement. La surveillance à cet égard, dès qu'elle sera réveillée par l'intérêt, deviendra plus attentive & moins tolérante. Rien de ce qui se trouve prohibé par nos Ordonnances sur la pêche ne sera permis: les Loix reprendront insensiblement, sur ce chapitre, la viguent qu'elles n'auroient jamais dû perdre, & dans moins de quatre années leur sermeté aura repeuplé nos rivieres & nos ruisseaux mieux que le plus abondant alvinage ne repeuple nos Etangs.

Que cette révolution soit sujette à quelques dissicultés de détail; qu'il soit besoin d'une Déclaration nouvelle pour rendre nos Ordonnances sur la pêche plus rigoureuses & plus essicaces, pour faire généralement respecter les réserves & les prohibitions, pour contraindre le Seigneur Haut - Justicier, le Propriétaire des rivieres & des ruisseaux, les Fermiers qui les auront amodiés, les Pêcheurs qui les tiendront à louage, à n'user en tout tems de la pêche, que conformément à la Loi; que toutes especes de contravention soient punies avec sévérité; que cette Loi ni le Légissateur ne se relâchent jamais; que tous deux forcent les Tribunaux de chaque classe à sévir selon l'exigence du cas: il n'y aura dans tout cela, ni difficultés ni embarras; il sera question du bien général, & ce grand intérêt justissera dans tous les tems, les rigueurs employées à le seconder, à lui donner consistance & stabilité.

A ce moyen, l'on rendra d'abord à l'Agriculture cinquante mille arpents d'une terre qui ne demande qu'à produire & qui produira à l'infini. L'on rendra enfuite aux Arts & Métiers, à la culture des héritages, vingt mille fourageurs qui, dans l'étendue du Royaume, n'ont de fortune que celle qu'ils vont chercher dans les Etangs, & de privilége pour les dévaster, que l'impunité de leurs vols.

Contre ce plan que j'aime à tracer, je ne vois qu'une seule objection. N'appauvrira-t-on pas l'espece d'aliments que les Etangs nous donnent, si l'idée de leur

desséchement est adoptée?

Je suppose qu'il en résulte diminution, qu'en pourra fouffrir le bien général? Le besoin du poisson n'est plus si sensible ni si général en France, depuis que le précepte de l'abstinence y a perdu de sa vigueur & de son activité.

Le poisson n'est d'ailleurs aliment de recherche, que pour gens nourris dans l'aisance; jamais il ne le fut pour le Peuple, pour l'Artisan & le Laboureur : or, on fait que la Population, dans quel sens on la prenne, ne sort pas de ces maisons où la profusion se plast à étaler ce que les Etangs ont en poissons de plus précieux

& de plus extraordinaire.

Je laisse là l'intérêt que quelques Cénobites peuvent avoir d'adoucir l'austérité de leurs regles primitives. L'État peut les contraindre à revenir au train commun des Regnicoles, qui ne s'écartent ni des jeûnes ni des abstinences de l'Église : en tout cas, on peut réduire à leur usage personnel, cette faculté de tenir Etangs dont ils abufent, parce qu'ils la commercent, & borner en ce genre, au nécessaire strict & absolu, l'inondation qu'ils répandent sur les terreins les plus fertiles.

Comment, d'ailleurs, cette diminution de poisson sera-t-elle considérée, si elle nous donne, 1° augmentation d'aliments précieux & nourrissants, qui seront de consommation générale, de premiere & d'indispensable nécessité? 2°. Augmentation de bestiaux utiles à la culture des terres, plus utiles au Laboureur du côté de sa nourriture, de la nécessité de se vêtir, de l'aisance d'établir un commerce toujours subssistant de denrées vénales : 3°. augmentation de fourrages, de sumiers, d'engrais, & conséquemment de produits en tout genre de grains.

Avec des richesses de cette espece, no se consolera-t-on pas aisément de la rareté du poisson d'eaux douces, qui d'ailleurs pourra se repeupler dans nos rivieres, & nous donner un aliment plus gras & plus

sain que celui qui sort des Etangs.

Il est donc évident, qu'en détruisant les plus grands sléaux de l'Agriculture & de la Population, on jettera dans le sein de l'État des richesses en tout genre, qui d'abord se répandront sur le Cultivateur, le multiplieront, & ressuscitement en France cette émulation du labourage qui a besoin d'encouragement, & qui, dans tous les tems, doit plus sérieusement occuper notre Gouvernement, que les

mines du Pérou n'occupent celui d'Es-

pagne.

Je me considere ici comme un Novateur qui a vivement conçu le progrès d'une réforme importante, & je veux en prévoir toutes les difficultés, avant de conclure qu'elle est d'une indispensable nécessité. J'ai donc encore à détruire un principe qui, depuis quelque tems, a pris saveur; c'est de laisser à tout Propriétaire le soin de faire de son propre héritage ce qu'il lui plaît, & de l'employer, à sa

guise.

Cette tolérance peut être bonne, s'il n'est question que de laisser préférer un genre de culture moins accrédité à celui que l'usage des lieux aura rendu plus commun; si dans les dissérentes plantations ou dans l'emploi des semences utiles il ne s'agit que d'employer celle-ci plutôt que celle-là. Mais elle sera meurtriere, si elle permet que les terres propres au labourage se convertissent en des usages, desquels l'Agriculture & l'État ne tireront aucuns prosits.

Laissons au Laboureur le soin de métamorphoser quelques-unes de ses terres en prairies artificielles, s'il a besoin de luzerne, de tressles de Hollande, & de tous autres sourrages que le local resuseroit à sa spéculation sur un nourri plus abondant, dont il sera curieux d'essayer le commerce. Laissons-lui planter la garance dans les terres qui, jusqu'à présent ne lui avoient donné que du froment, & faire mille autres épreuves qui lui feront connoître la valeur de ses héritages & le prix de l'industrie; mais ôtons-lui la faculté d'inonder des continents fertiles, & d'arracher des mains de l'Agriculture les richesses qu'il voudroit se dérober à luimême & ravir à l'État. Cette conduite ne sera ni despotique ni cruelle. C'est l'intérêt du Royaume & des Sujets de la Couronne, que la terre soit employée à produire ce qui fait leurs richesses, & ce qui donne à la France, sur toutes les dominations de l'Europe, une préférence qu'elle ne doit jamais perdre.

Ce n'est d'ailleurs, ni par la violence ni par la contrainte, que l'on doit engager le Propriétaire dans un travail plus utile pour lui - même; c'est par l'exemple & l'encouragement qui résulte de l'expé-

rience.

Que l'on commence donc à dessécher en France les Etangs du Domaine de la Couronne; qu'à la révolution de chaque bail passé au prosit d'un Marchand de poissons, l'on ouvre les digues, & qu'on admodie le contient inondé à tous Cultivateurs curieux de fertiliser le sol, que les eaux malsaines affaissoient.

Dans les contrées où le Gouvernement fera cet essai, je promets un accroissement subit de richesses & de population. Le bruit de la nouvelle spéculation se répandra d'abord dans tout le voisinage, & c'est alors que le Propriétaire, revenu de son erreur, calculera plus utilement pour luimême. Honteux d'avoir foumis sa fortune & son intérêt à des vues gothiques, il ne pourra rélister à la conviction qui naîtra de l'expérience, il desséchera ses terres, brifera les digues qui les inondoient, & conduira lui-même le Laboureur sur le sol qu'il aura tant de fois surchargé de torrents infects & destructeurs (1).

⁽¹⁾ Le projet que je propose peut être essayé sans aucuns frais pour l'État, même avec certitude qu'en augmentant les Domaines de la Couronne, on répandra dans le voisinage des Etangs, les richesses réelles, qui réveillent mieux que toute autre chose l'émulation & l'industrie.

A l'expiration des baux qui se trouvent passés au profit des Marchands de poissons, on peut remettre les Etangs du Domaine entre les mains des Communautés voisines sur le territoire desquels ils sont assis, sans autres charges pour elles, que de verser

Pour le persuader de la solidité de mes spéculations, & des promesses que

dans les coffres du Roi, à la révolution de chaque année, le tiers du prix de leur louage actuel.

La durée de cette adjudication nouvelle ne se portera qu'à cinq ou six années consécutives. Tous les Habitans de la Communauté seront preneurs solidaires, sous la garentie de leurs biens & de leurs

usages communaux.

Le terrein desséché sera divisé entr'eux par portions égales, sans que le Seigneur, Haut, Bas & Moyen-Justicier, ni le Proprietaire de Fief ou de franc-aleu, aient tiers ou part à y prétendre. On accordera aux Habitants, ainsi preneurs de l'Etang & de ses parties, la faculté d'ouvrir la digue, de creuser le fossé intérieur, de faire des saignées dans son lit, d'élargir le ruisseau qui en sortira, de pratiquer ensin, pour parsait écoulement des eaux, toutes œuvres qui seront jugées indispensables & nécessaires.

Chaque ménage de la Communauté adjudicataire, fournira son homme pour conduire ces travaux préliminaires: il en donnera deux s'il est estimé en Assemblée qu'il faille doubler la main-d'œuvre, pour obvier plus esticacement aux accidents que les eaux pourroient occasionner au regard des semences &

des productions.

Les portions seront tirées au sort, & chaque Habitant sera libre de cultiver & d'emblaver la sienne à son gré. L'Artisan & le Manœuvre seront aidés pour la semaille & la culture, par le Laboureur dont la journée sera fixée irrévocablement. Il ne pourra prendre pour paiement aucune des parties de la

je viens de lui faire, je vais entrer dans un parallele qui fera d'une exactitude

portion échue à l'Habitant mal aisé; mais les récoltes de celui-ci feront spécialement affectées au salaire & au dû du Laboureur, ainsi qu'aux avances de grains qu'il auroit pu faire lors de la semaille.

S'il existe sur un même sinage deux ou plusieurs Etangs, ils seront laissez aux Communautés plus voisines, après le choix qu'aura fait la Propriétaire du sol de célui qui se sera le mieux trouvé à sa con-

venance.

Les Villages voifins qui deviendront adjudicataires d'Etangs étrangers à leur territoire, feront fur leurs continents premiere & feconde récolte; mais on leur interdira la faculté d'y vain pâturer.

En n'exigeant pour six années confécutives le prix de l'adjudication nouvelle, que proportionnément au tiers du produit total du louage de l'Etang pour une pêche, le domaine se réservera pour la septieme année & les suivantes, jusqu'à la révolution de dix ou de douze, la faculté de relaisser en détail toutes les portions au plus offrant, & la concurrence sera ouverte en faveur de tous les Villages voisins.

A ce moyen, je garentis que les revenus du Domaine, pendant les cinq ou six années de réserve, se porteront au double. Cette augmentation sera le fruit naturel de l'aisance acquise par les récoltes des premieres années : elle résultera aussi de la concurrence ouverte, & de l'émulation rétablie par d'heureux succès & par des richesses réelles. Dans cette hypothèse, le Domaine doublera ses re-

venus, & la population accrue lui donnera des

scrupuleuse, & travailler un même continent de deux manieres, en Marchand de poissons & en Agriculteur. Les résultats que chaque travail produira, feront

Je fixe à dix ou douze années ce travail du desséchement qui doit faire épreuve, parce qu'il peut se faire que le sol d'un Etang s'épuise par ce nombre de portées successives, & qu'ensuite il ne réponde plus avec une abondance égale à l'espoir du Cultivateur.

S'il en arrive ainsi, l'on rétablira la digue; les saignées intérieures de l'Etang seront comblées, à la réserve du sossée de pêche. Si ce travail devient onéreux à l'État, il pourra exiger des Communautés qui auront tiré profit du desséchement, quelques corvées auxiliaires. La reconnoissance les offrira; elle en allégera d'ailleurs la fatigue, par l'espoir d'une opération pareille à la premiere.

Quand l'Etang aura été rétabli, on recueillera les éaux pour faire une ou deux pêches successives, &c pour ramasser sur le territoire les sels qui le rendront

à sa fécondité primitive.

Cette spéculation n'a rien d'épineux; on peut en faire l'épreuve sans courir aucuns risques : elle enrichira les Communautés qui, depuis tant d'années, souffrent du voisinage des Etangs. Leurs profits tiendront lieu des dédommagements qu'on leur doit; l'émulation de l'Agriculture en deviendra plus vive & plus générale; dans son réveil on la verra croître en raison des profits qui résulteront au voisinage d'un Etang, de la méthode que je viens de tracer.

décider la question avec plus de certitude encore que tous les détails précédents.

Je suppose un Etang, de la consistance de 1800 journaux de terre, établi sur un sol gras & propre au commerce de poissons.

Pour le repeupler après chaque pêche qui reviendra de trois en trois années, il faut, à l'Entrepreneur de ce commerce, deux autres Etangs de 50 journaux chacun. Ceux-ci recevront les meres carpes qui reproduisent, & nourriront l'alvinage destiné à la population du grand Etang.

De cette maniere, j'emploierai continuellement 1900 jours de terres bonnes & grasses, pour parvenir, dans la révolution de trois années, à faire une pêche.

Celle qui aura précédé le travail que je commence, s'étant arrêtée vers la micarême, j'aurai tenu mon Etang, jusqu'à la Saint-Denis suivante, sans eaux. Les digues, pendant cet intervale, auront été ouvertes, & j'aurai loué les parties hautes les plus susceptibles de desséchement, aux Laboureurs du voisinage qui les auront emblayées.

Lorsque, touchant aux pluies de l'automne, ou bien à la fin de la récolte, j'aurai fermé les digues, les eaux se ramasseront successivement; chaque jour leur volume s'augmentera, soit à l'aide des coulants qui se rendront dans l'Etang, soit par la chûte des eaux que les pluies d'automne sournissent avec abondance.

Quand leur volume sera considérable qu'elles auront déposé le limon qui les troublent & les épaissit, je préparerai mon alvin, & je le ferai jetter dans l'Etang. A l'instant ou je le transsinerai, il aura dixhuit mois, & chaque piece sera du poids d'une demi-livre ou environ (1).

Le changement d'eau, la multitude des aliments qui se rencontreront dans les herbages inhérents au sol, la bonne qualité des eaux nouvelles, l'aisance que le poisson trouvera dans l'immensité de leur volume, seront pour lui autant de causes d'une vé-

gétation prompte & robuste.

Lorsqu'il aura pris de l'accroissement & des forces, je lui associerai une espece gourmande & vorace; mais celle-ci ne sera pas en quantité si considérable que

Ciij

⁽t) Cette maniere d'alviner n'est pas d'une méthode générale : on ménage mieux les frais de la mise; mais je dispose une des plus belles pêches, dont un Étang de la consistance donnée puisse être susceptible; & pour y parvenir, je n'épargne pas la dépense qui doit produire du beau poisson.

la premiere. Le brochet ne se jette dans un Etang, qu'au dixieme de la mise en

carpes. I sup super releasing al unq

Je mettrai encore dans cet Etang un affortiment de perches, & cette troisieme population n'aura d'autre motif que celui de fournir, lors de la pêche, aux Marchands de seconde main, l'approvisionnement qui facilite leur commerce ou qui l'étend mieux dans le voisinage.

Sur le même motif, je finirai par y jetter des meres carpes, du poids de deux on trois livres chacune. Dans un Etang aussi considérable, il est de toute nécessité que l'on pêche un poisson de grand volume; il accrédite la pêche, & porte au loin la réputation de l'Etang qui le produit.

Lorsque j'aurai formé ma population felon que je viens de le dire, elle aura libre carriere dans le réservoir, pendant

deux années confécutives.

Si le terrein lui fournit bons aliments; si les herbages de toute espece qu'il aura produit dans l'interstice des eaux, donnent beaucoup de graines; si les temps sont convenables & qu'il ne m'arrive aucuns de ces accidents désastreux que produisent les grandes chaleurs, les orages, ou les

gelées fermes & continues, je leverai mes écluses, à la Saint-Martin de la troisseme année, avec l'espoir d'un succès assuré.

Les trois quarts des eaux contraintes étant écoulées, je commencerai ma pêche, & les premiers coups de filet seront jettés sur la fin de Novembre. Le besoin du poisson & la concurrence des Marchands sur les bords de l'Etang, détermineront la nécessité de les multiplier successivement jusqu'à la vuidange entière qui se fera dans la durée du Carême.

Dès que la pêche sera finie, je léverai toutes les écluses, pour procurer aux eaux un écoulement total & parfait; & le sol étant ainsi débarrasse, je mettrai en adjudication, à qui plus, les parties susceptibles d'emblaves & de culture : de cette maniere, chaque pêche reviendra périodiquement une sois dans trois années.

Ces premieres notions & les détails qu'elles contiennent, étoient nécessaires pour donner lieu à mes Lecteurs de suivre, sans digression, le calcul de la mise & du

produit de mon Etang.

Je m'arrête d'abord à la mise; c'est elle qui sonde l'espoir de la pêche; c'est sur elle que le Propriétaire d'Etang calcule les gains qu'il se propose de saire dans ce commerce souvent périlleux : or, je divisé cette mise en trois classes.

PREMIERE CLASSE,

Pour l'Etang de la consistance donnée, l'alvinage en carpes sera de 55 milliers, & chaque millier coûtera 96 liv. La dépense totale de ce premier article sera de.

La mise en carpes meres, du poids de deux livres chacune, sera de 2500 pieces: elles me coûteront 5 s. 6 d. la livre, & ce second article fera dépense de

L'alvinage en brochets emploiera 5500 pieces : chacune de ces pieces fera du poids de trois quarts de livre. Dans sa masse 5280 l. f. d.

1376

Total. . . . 6655 1.

Ci-contre : . . 6655 1. f. d; totale, cette mise présentera 4125 livres pefant, & coûtera . 1443 15 J'évalue le prix de la mise en perches au quart de la valeur du brochet. Cet article ne fera donc dépense que de . 360 IS S

SECONDE CLASSE. mise en instruments de pêche.

Pour pêcher un Etang de l'étendue & de la capacité de celui que je travaille . il faut d'abord un grand filet du prix de 750 l.

Outre ce premier instrument fi nécesfaire pour les grands coups de pêche qui se font, lorfque la concurrence des Mar-

Total. 84591.13 f. 9 d.

Del'autre part. . . . 8459 l. 13 f. 9 d.

chands de seconde main est bien établie sur les bords de l'E-tang, il faut un moyen filet pour les coups ordinaires, & celui-ci sera du prix de 350 l.

Les Pêcheurs, pour les différents travaux que le détail d'une pêche exige, auront encore befoin de pantennes, de trubles, de chevins, de bourfes, de corbeilles, d'hennequins & d'hollandoifes, & le prix total de ces engins fera de 80 liv.

Le maniment des contractions de la contraction de la contract

Le maniment des response par le filets ne pourra se faire mang es cano qu'à l'aide de deux con il manualité bateaux, qui coûre-ront chacun 100 liv.

Total. 8459 l. 13 f. 9 d.

Ci-contre.	*	 8459	l, 13 f.	-9 d.
	13500	110	CALLED AND LONG	AUR COM

La dépense générale au regard de ces instruments, sera de 1300 livres; mais ils dant trois pêches, à charge toutefois des réparations que l'u- ofgens ainquest.

bles pour une pêche: missuol mog saint

20. La somme à liem el anne aines employer pour une pêche à leur entretien, en tous cas aux réparations que la fa-il sobre short sous tique, le repos ou . . .

pourront subsister penfage & la fatigue auront rendues néceffaires, & dont je mom ub abrigal porte l'objet annuel à mort impal ej sup 60 livres. -og pnis sb aniom Je dois donc mettre sages xus aruado hors ligne; 1°. le tiers of 2000 emapphis du prix ou de la comma ray mondo dépense de tous ces et el aures monet meubles indispensa- som es valvado anos

Total 89191. 1, fo 19 de

De l'autre part. . 8919 l. 13 f. 9 d.

rous autres accidents auront rendues néceffaires, elle est de .

60

TROISIEME CLASSE, mise en frais de pêche.

Je ne puis employer pour la pêche de mon Erang, comme pour sa garde, du moment que je l'aurai alviné moins de cinq pêcheurs aux gages de chacun par année. Ils seront tenus de faire tous ouvrages nécef-handilai and man saire pour soutenir la digue & pour l'entretenir dans le meilleur état possible durant le objet de dépense pour sans anot no , aons une seule pêche sera de mo anomarante us 2750 al . supit

.b Total 97291. 13 f. 19d.

Ci-contre. . . . 9729 l. 13 f. 9 de

J'aurai besoin, en outre d'un maître Pêcheur : celui - ci aura la direction de la pêche, l'inspection fur les gardes de l'Etang, la conduite & le maniment des filets; il sera le surveillant principal de l'entreprise dans toutes ses parties, le Directeur de la pêche dans sa durée, l'agent de mon commerce & fon appareilleur. Je lui donnerai 200 livres par chacune année, ci pour une péche . ..

A chacun des Pêcheurs employés, je fournirai pour chaque pêche une paire de bottes du prix de 30 livres, & cet objet me coûtera 600

180

Total. . . . 10509 l. 13 f. 9 di

De l'aure part. . . . 10509 l. 13 f. 9 d.

Durant la pêche, ie me rendrai fur les bords de l'Etang; mon féjour y sera de quatre à cinq mois; il me procurera de la part du voisinage, des visites qui n'auront d'objet plus férieux & plus important, que le plaisir de trouver près de moi un régal en poifsons frais & d'élite : je ferai d'ailleurs exposé par la concurrence des Marchands, à une dépense journaliere extraordinaire tant en vins qu'en eau-de-vie. Ce fé-9 jour me coûtera. . .:

A tous ces objets and appendix and de mise, il faut enfin ajouter la dépense nécessaire pour réparations de digues, d'é-

cheurs emploogs.

encoane année

livres, de cet ol

. Total. . . . 12009 l. 13 f. 9 d.

Ci-contre 12009 l. 13 f. 9 d.
cluses, de fossés &
contre - fossés, de massimo de la contre de
maison de pêche, &
ce dernier article fera
de 800
Total de la mise
générale 12809 l. 13 f. 9 d.

Dans l'hypothese d'un succès heureux pour les parties dont je viens de donner le détail, j'ai pris soin d'écarter toute idée d'un désastre général causé dans mon Etang, soit par les grandes gelées & le pâté destructeur qu'elles occasionnent, soit par les chaleurs excessives & la mort du poisson qu'elle produisent en le faisant pâmer, soit ensin par la chûte violente des eaux d'un orage qui peuvent rompre la digue ou bien écumer l'Etang: c'est sur ce bonheur constant de mon entreprise que je vais présenter ce qu'elle produira.

Sur cinquante-cinq milliers d'alvinage

Sur cinquante-cinq milliers d'alvinage en carpes, je ne dois m'en promettre, pour faire belle pêche, que les deux tiers. J'indiquerai bientôt les causes destructives du tiers perdu qui ne reparoîtra jamais. La carpe étant d'une belle végétation; grasse & marchande, se vendra un liv. la bourse qui contiendra vingt-six pieces. Il y en aura huit dans le cent, parce qu'en alvinant, de même qu'en pêchant un Etang, l'on ne compte qu'un en prenant toutesois un poisson de chaque main. Sur ce pied, le cent de carpes produira 88 liv. & le millier 880 livres:

Or, en se réglant sur les deux riers de la mise, la pêche, au regard de ce premier article de l'alvinage, sera de trente - sept milliers effectifs, & produira nettement la somme de

Sur les meres carpes, il y aura perte
d'un cinquieme. Les
pieces mises dans l'Etang, ne reparoîtront
qu'au nombre de deux
mille. Je suppose
qu'elles seront toutes

325601. 1. d.

que je vais prétants
Sur cinquaure di
en carpes; je m, q
nour faire belle ré

Total . . . 32560 l. f. d.

Ci-contre. . . . 325601. f. du poids de six livres,

du poids de lix livres, & que la vente s'en fera depuis le commencement de la pêche jusqu'à sa fin, à raison de 10 s. la livre; cet objet produira...

La mise en perches & brochets se considere ordinairement comme devant produire le tiers de la carpe vendue en bourse. Ce chapitre présentera la somme de.

La pêche étant finie, je louerai, pour la durée de l'été suivant, les parties élevées susceptibles d'emblaves & de culture, & le total de mon adjudication se portera peut-être à

t-être à . . . 2400 (1)

Total. . . . 518131. 6 f. 8 d.

⁽¹⁾ Le louage d'un Erang, après la pêche, est d'une casualité qui varie selon l'assiette de se contig

De l'autre part. . 51813 l. 6f. 8 d.

Ainsi le produit général de mon Etang

nent, l'écoulement de ses eaux, son desséchement plus ou moins rapide, & l'industrie des Cultivateurs

du voisinage-

Dans les Etangs bas dont l'assiette ne présente qu'un plateau prolongé sur un nivellement presqu'égal, il est rare que le Laboureur essaie de jetter des semences, & de cultiver la terre après la pêche; 1°. parce que les eaux ne se retirent pas, & que leur séjour empêche les terres de se dessécher assez vîte pour devenir meubles & faire germer le grain à temps; 2° parce qu'il y a danger imminent d'une submersion totale pour les productions qu'on seroit venu à bout d'y faire germer, foit au moment de la fermentation de la semence & de la premiere poussée, soit dans le cours de l'éré, lorsque la crute est dans sa vigueur. Dans un Etang de cette espece, l'espoir & le produit du louage sont médiocres, & l'interstice des eaux ne fait aucun rapport au Propriétaire.

Si des deux côtés de son fossé l'Etang présente; au contraire, une perte rapide, l'on pourra bien affermer les parties du milieu de la rampe; mais les deux extrêmités n'exciteront ni l'émulation du Laboureur ni la curiosité des Artisants & Manœuvres qui ont besoin d'affermer des terres pour se procurer des aliments, parce qu'elles ne seront pas susceptibles de culture.

Dépouillés par le mouvement des eaux, par leur agitation, par leur flux & reflux, les points de l'Etang-les plus élevés, détrempés jusqu'au tuffe, ne

Ci-contre. . . 51813 l. 6 f. 8 d. qui n'aura essuyé au-

présenteront plus ni terres, ni graisses, ni sels propres à donner nourriture aux semences; le grain n'y pourra germer. Si la fraîcheur de la surface développe son germe, il se desséchera bientôt faute de sucs nourriciers, qui lui donnent substance & qui

soutiennent sa végétation.

Quant aux parties basses, elles resteront ennivrées d'une eau que la crête du sosse ne laissera point écouler, ou qui d'ailleurs n'aura pas assez de pente & d'issue pour siltrer. Son séjour rendra donc impossible la préparation de la terre & la semaille. Dans un Etang de cette formation, la spéculation du louage se réduira au tiers de sa consistance. L'espoir du grand produit au sixieme, par la raison que les parties hautes étant plus exposées au desséchement occassonné par les chaleurs de l'été, elles nourriront bien-plus foiblement les productions qu'on leur aura fait porter, que les parties basses moins susceptibles des impressions de la chaleur, plus grasses & plus foutnies de sels nourriciers.

Généralement les Etangs d'un fol inégal, qui préfenteront des retraites d'eaux après la pêche, ne feront gueres susceptibles de culture, parce qu'on ne peut alors procurer l'écoulement ni creuser des fosses dans la profondeur qu'on leur donneroit s'il

étoit question d'un desséchement absolu.

Il est donc à craindre que du côté de son assiette, & par le danger des eaux meurtrieres qui submergent les productions, & qui étoussent les germes, le

[68]	
De l'autre part 518	131. 6f. 8d.
ments fâcheux qui	illo man'n inp!
ruinent une pêche, &	cuiss de ces
dans les eaux duquel	
le poisson aura réussi	
au gré de mon inté-	
rêt, fera de 518:	13 6 8
De cette fomme il	mate not been deen
faut distraire l'objet	
de la mise dans ses	Lowisensens face
trois classes; il est de 1280	9 13 9
Le profit net du	With the Control
produit de dix-neuf	
cents jours de terre	
employés au com-	
merce de poissons	of the pumper of
pendant trois années,	nd thepard purch
	2 1 12 f 11 d

La raison du déchet dans la population premiere d'un Etang, vient de tous les

Cultivateur ne s'éloigne d'un Etang dont la pêche aura fini à la mi-carême.

En ce cas, le louage ordinaire durant l'interstice des eaux sera médiocre, & je crois avoir beaucoup fait pour le Propriétaire de mon Etang, en l'assurant de 2400 livres pour le louage des parties susceptibles de culture après la pêche. Héaux qui l'attaquent & la détruisent; & pour le malheur de ce commerce, ils sont en si grand nombre, qu'il est impossible à tout Propriétaire de les écarter.

Le brochet dévore la carpe & s'en nourrit: elle ne réussit pas d'ailleurs complettement. Quelques jours après l'alvinage, plusieurs pieces prement terre & périssent. Les oiseaux de proie la chassent; la loutre en fait un horrible dégat; le bétail qui pratique & pâture sur les bords de l'Etang la fonle aux pieds & l'écrasse; mile pêches nocurnes & surtives, conseillées par la misere & le besoin de subsistance, enhardies par l'habitude & l'impunité du vol; tels sont les motifs d'une diminution sur laquelle les plus justes spéculations sont d'ordinaire les retranchements auxquels je me suis arrêté.

Le produit final de ma pêche, selon que je l'ai présenté, doit donc être regardé comme étant au-dessus de toute critique & de toute objection. Cette justice lui sera rendue, si l'on considere que j'ai diminué le prix de l'achat, mis de côté tous les accidents, & porté le prix de la

vente au plus haut point.

Je vais maintenant faire écouler ces eaux malsaines & meurtrieres, qui dérobent à l'Agriculture le continent im-

mense dont elle saura tirer profit.

En confiant à son industrie dix-neuf cents arpents d'une terre qui ne demande qu'à fructisser, je crée pour elle, en saveur de mon voisinage, un ban nouveau qu'elle va bientôt charger de mille productions utiles & bonnes; je la délivre en même temps d'un sléau duquel, chaque année, elle avoit tant à se plaindre au regard des récoltes les plus précieuses.

Je suis assuré que le premier cri de sa reconnoissance sera de porter dans mon voisinage la renommée du biensait que j'y aurai répandu, & d'y faire admirer la sagesse de mes vues & la justesse de mes

spéculations.

Accueilli dans le fentiment d'une allégresse publique ce cri de gratitude, pourra réveiller l'émulation assoupie, & multiplier les désirs du travail & de l'entreprise: de-là la concurrence des Laboureurs pour la location des parties du nouveau continent offert à leur industrie.

Au Cultivateur qui n'aura pas affez de fourrages pour alimenter le bétail qu'il veut nourrir, & dont il va faire commerce, j'affermerai quarante arpents. Si cet espace est tenu en prairies, il produira

quarante voitures de foin, vingt-cinq voitures de regain, en outre & sur la troisieme pousse des pâturages excellents, pour commencer une graisse de bœuss qu'il aura fait travailler depuis deux ou trois années consécutives (1).

(1) Je dois ici prévenir le Cultivateur d'un mécompte qu'il pourra d'abord rencontrer sur mon Etang desséché au regard des prairies, que son in-

terêt & ses spéculations lui feront pratiquer.

La première année ne produira qu'une herbe fine, rare, maigre & blanche. Le terrein trop humide encore, n'aura pas eu la faculté de développer ses sels & sa force : en ce cas, je n'ai d'autre conseil à donner au Laboureur, que celui de faire vain pâturer son bétail sur l'étendue qu'il aura prise à bail, sur-touts'il la tient pour plusieurs années.

A la seconde, il trouvera du treffle à faucher; mais il sera court sous la premiere faulx. Le regain aura pris plus de vigueur, parce que le sol se sera mieux débarrassé des humidités aigres qui séjournent dans le limon d'un Etang, jusqu'à ce que l'air & le

soleil les aient absorbées.

La troisseme année lui donnera récolte entiere, & la fertilité du territoire se soutiendra sans engrais

pendant une longue suite d'années.

J'ai vu des Etangs transformés en prairies, rendre, trente années après leur desséchement, trois récoltes également abondantes, & fournir une herbe assez épaisse à chacune de ces récoltes, pour lasser les bras des Faucheurs les plus nerveux avant le milieu d'une journée de travail,

Pareil espace emblavé de froments, de bled de Carême, d'orges & d'avoines, produira quatre sois plus que les terres des sinages & bans voisins. Outre que les épis seront plus longs & mieux sournis de grain, & que cette abondance rendra la récolte précieuse, elle le sera encore du côté des pailles qui en résulteront, des fumiers & de l'engrais que ce dernier article produira.

Dans mille autres parties de moindre consistance, le Laboureur & le Manœuvre semeront le chanvre, le lin, les pois, les lentilles, les sèves de marais; ils y replanteront des légumes, & le produit de tout cela nourrira les Villages curieux de prositer des sels de la nouvelle terre.

Je parviendrai donc, par cette méthode, à multiplier les hommes en raison de l'accroissement de subsistances que j'aurai occasionné, à augmenter le bétail dont l'Agriculture sait tirer prosit, & dont le Laboureur reçoit les plus grands avantages; en un mot, à tripler la masse des fourrages qui sont engrais.

La mesure de l'augmentation effective dans ces trois genres de population, se tirera de la masse productive. Si mon Etang rapporte en bleds, grains, & autres den-

rées

tées nourrissantes & vénales, autant que deux finages, je n'aurai besoin que de l'espace de temps qui fait une génération pour jetter sur ses bords autant d'individus que deux Villages en produiront

dans autant de temps.

La même progression se fera sentir du côté des richesses qui résultent de la tenue & de la nourriture de tous les animaux domestiques servants au Cultivateur & au Manœuvre. Les moyens doublés sur ce chapitre doubleront infailliblement l'aifance & les profits qui doivent en résulter.

Il est d'ailleurs évident que l'augmentation de fourrage multipliant le sumier & l'engrais dans le voisinage de mon Etang, les héritages ordinaires y seront bonissés, & qu'ils rapporteront bien plus qu'ils ne

le pouvoient faire.

Ces détails démontrent qu'en débarraffant mon continent des eaux qui l'inondoient, pour le remettre entre les mains de l'Agriculture, j'en aurai fait pour le voisinage une source inépuisable de richesses en tout genre.

J'affermerai chaque arpent de terre sur le pied de 10 livres par an. Je pourrois porter mes espérances plus haut, mais je les bornerai pour attirer tous les Villages

D

voisins à ce louage utile à leurs Habitants; tous me demanderont des parties à affermer, & la terre me manquera avant que j'aie pu satisfaire moitié des désirs empressés des Adjudicataires, qui se met-

tront à mes pieds pour en obtenir.

Comme les eaux m'avoient absorbé dixneuf cents jours de terre, & que tout ce continent sera affermé sur le pied de 10 l. par chacun jour, il réfulte que chaque année me produira 19000 liv.: pendant trois récoltes mon Etang m'aura donc fourni 57000 livres; ainsi, sans avoir couru les risques d'une pêche, sans m'être exposé aux accidents dont un Etang est menacé, sans avance de sommes assez considérables faires sur un fragile espoir, sans alarmes, sans fatigues ni démarches pénibles, j'aurai bonifié mes fonds, augmenté ma fortune, & porté mes revenus annuels à plus de cinq treiziemes de leur premiere confistance (1).

⁽¹⁾ Tout Propriétaire d'Etangs qui aura mis en essai l'épreuve & le travail que je voudrois accréditer dans l'étendue du Royaume, trouvera mes produits respectifs susceptibles de critique. J'ai porté celui de la pêche au plus haut point, & j'ai rabaissé considé-rablement celui des parties que j'ai livrées à l'Agri-

En m'enrichissant avec si peu d'efforts; je serai heureusement parvenu à jetter

culture. En éclairant cette double méprise dans laquelle je suis volontairement tombé, l'expérience donnera un nouveau motif d'accélérer la révolucion que le bien général follicite, & que les hommes

d'Etat ne pourront refuser.

A ce nouvel encouragement, j'ajouterai le récit d'un fait qui vient de se passer sous les yeux d'une Province attentive à le bien considérer, & c'est ici le moment de prévenir mes Lecteurs, que l'Etang que j'ai travaillé des deux manieres dans ce Mémoire,

n'est pas un continent imaginaire.

Cette étendue de dix-huit cents jours de terre d'une seule piece, a donc été rendue à l'Agriculture dans le pays Messin, où le sol n'est pas d'un rapport égal à celui des dissérents greniers de la France. Les Habitants de cinq ou six Villages voisins ayant affermé la plus grande partie des terres de cet Etang mis à sec, ils se sont empressés d'y jetter des semences de toute espece. Le froment & le bled de Carême y ont réussi au-delà de tout espoir. Le jour de terre, bien au-dessous du journal ou de l'arpent quarré de France, a produit de six à sept ou huit sacs de Roi d'un bled net & bien nourri.

L'avoine & l'orge, les chanvres & le lin y ont pris une poussée extraordinaire. Dans toutes les estpeces, la grenaison a été copieuse; & cette terre, nouvellement chargée de productions bonnes, utiles & vénales, a généralement triplé le produit des autres héritages, d'un travail plus difficile & d'une

culture plus dispendieuse.

Dij

dans le sein de l'Etat des substances précieuses & des richesses réelles. J'aurai donc acquis des droits légitimes à la reconnoissance de l'Agriculture satisfaite de mon travail & de la révolution qu'il aura produite.

Cette premiere récompense est digne de l'ambition du Citoyen qui s'occupe du bien général, & qui peut encourager ses

semblables à l'augmenter.

Il en est une autre dont son cœur jouira; s'il sait goûter le plus beau spectacle que la Nature puisse offrir aux regards de l'homme que le luxe n'a pas corrompu.

Aulieu des brouillards mal sains dont il voyoir chaque année la surface de son

Cet heureux événement a rendu aux Cultivateurs voifins de l'Etang, plus de courage & plus d'émulation qu'ils n'en eussent reçu de l'affranchissement de tous impôts. Outre qu'ils ont eu beaucoup de grains à consommer & à vendre, ils se sont encore enrichis du côté des sourrages. Ceux-ci convertis en sumiers, engraisseront leurs possessions respectives qui ont besoin d'être réchaussées, & je garantis que dans cette contrée, le prix de la terre aura acquis, avant la révolution de deux ou trois années, un tiers de valeur intrinseque & numéraire en sus de la valeur qu'elle avoit avant le desséchement de cet Etang considérable.

domaine couverte & sétrie, il y verra bientôt un peuple innombrable occupé du soin de recueillir des richesses réelles.

Tout ce que les Villages & hameaux des environs présenteront de vieillards encore actifs, d'hommes sains & robustes, de jeunesse pétulante, mais laborieuse, se rendra sur l'étendue de cet ancien Etang, dès que la maturité des grains aura fixé le jour de la récolte, & donné le

signal des plus pénibles travaux.

Comme l'abondance inspire la gaieté; personne ne se plaint de la chaleur du jour ni du travail excessif que la nouvelle terre exige du côté de la récolte qu'elle présente tous les âges s'y livrent avec cette ivresse qui naît d'une espérance solide & d'une satisfaction générale; & c'est avec les soins les plus empressés, que l'on recueille les productions que la Nature semble avoir multipliées au-delà de ses forces.

Plus contents de leurs fatigues & de l'épuisement qu'ils éprouvent, qu'ils ne le feroient du repos & de l'inaction, les Cultivateurs ne retournent au hameau, sur la fin du jour, qu'avec le fentiment d'une vive allégresse. Etonnés des merveilles de l'Etang desséché, ils s'en récitent mutuellement les uns aux autres les

[78]

détails extraordinaires; chacun à ses gradations à présenter: on les écoute avec complaisance; on se les fait répéter; l'admiration saisit tous les esprits; la joie enivre tous les cœurs. La vieillesse, saisfaite d'avoir vu un miracle, semble renaître à des jours moins durs & à des temps plus heureux. La jeunesse chante & bénit le Propriétaire de l'Etang, qui a semé dans sa contrée l'abondance & la vie..... Il n'est point d'hymne plus agréable à l'Auteur de la Nature, que le cri de joie du Cultivateur courbé sous les travaux, & fatigué du soin de recueillir les richesses de la terre!

FIN.

LIVRE de fonds qui se trouvent chez le même Libraire.

LE Médecin interprête de la nature, ou recueil de pronostics, sur le caractere des maladies, leur guérison, leur métastase & leur suite funeste. Trad. du latin du D. Klein. Paris 1775, 2 vol. in-12,

La Médecine-Pratique de Londres, ouvrage dans lequel on a exposé la définition & les symptômes des maladies, avec la méthode actuelle de les guérir, traduit sur la seconde édition, par M. de Villiers, ancien Médecin des armées du Roi de France en Allemagne, & D.R. de la Faculté de Médecine de Paris. Paris, 1778, 1 vol in-8°. Prix, broché.

Nouveau Dictionnaire universel & raisonné de Médecine, de Chirurgie, & de l'art Vétérinaire. Paris 1772, 6 vol. in-8°.

Dictionnaire raisonné, universel, d'Histoire naturelle, par M. Valmont de Bomare, &c. Paris 1775, 9 vol. in 8°. Prix 54 liv. idem, in 4°. 6 vol.

Observations sur la formation des Montagnes & les changemens arrivés au globe, pour servir à l'Histoire Naturelle de M. le Comte de Busson, par M. Pallas, brochure in-12, 24 s.

Hippocratis Aphorismi ad sidem veterum monimentorum castigati, latine versi, par le Febvre de Villebrune A. B. Paris 1779, 1 vol. in-12, broché,

Mémoires historiques & galants de l'Académie de ces Dames & de ces Messieurs, par M. Vadé. Paris 1776, 2 vol. in-8°. broché, 41.

Le Tombéau, Poëme imité de l'Anglois, brochure Recherches Historiques & Physiques, sur les maladies Épizootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas; publié par ordre du Roi, par M. Paulet, D. M. P. Paris 1775, 2 vol. in-80. Nosologie méthodique, dans laquelle les maladies sont rangées par classes, suivant le système de Sydenham, & l'ordre des Botanistes, traduit du latin du D. Sauvages. Paris 1771, 3 vol. in-8°. 18 liv. idem, Lyon, 10 vol. in-12, Œuvres Chirurgicales de M. le Blanc, Professeur aux Écoles de Chirurgie d'Orléans, de l'Académie de Paris, &c. Paris 1779, 2 vol. in. 8. fig. 12 l. Œuvres de M. Monnet, contenant nouvelle Hydrologie, Traité des Eaux minérales, Exposition des Mines, & Traité de Vitriolisation, 4 vol. in-12. 12 liv. Chaque Traité se vend séparément. Physiologie des Corps organisés, traduit de M. de Necker, I vol. in-8°. broché, Observations sur la saignée du pied & sur la purgation; par M. Hequet, D. M. P. 1 vol. in-12; Manuel anti-Syphillitique, ou Essais sur les maladies vénériennes, avec un préservatif de ces maladies; par M. de Cezan, D. M. Paris 1774, 1 vol. in-12. Sépultures des anciens, où l'on démontre qu'elles étoient hors des Villes. L'on donne les moyens de revenir à l'ancien usage, & l'on expose les effets de la putréfaction sur l'air & sur nous; par M. Olivier, D.M. Marseille 1771, 1 vol. in-12, broché. Lettres intéressantes pour les Médecins de profession utile aux Ecclésiastiques qui veulent s'ap-

1817 pliquer à la Médecine, & curieuses pour tout Lecteur, 1759, 2 vol. in-12. L'Art de se traiter soi-même dans les maladies vénériennes, & de se guérir de leurs disférents symptômes. Paris 1770, 1 vol. in.8°. Instructions simples & aisées sur les maladies de l'uretre & de la vessie, mises à la portée des personnes qui en sont affligées, & pour l'avantage des jeunes Chirurgiens; par M. Arnaud. Amsterdam 1763, I vol. in-12, Histoire de l'inoculation de la petite vérole, par Me de la Condamine, I vol. in-12, Guide ou Manuel dans le traitement des maladies les plus graves & les plus fréquentes. Paris 1777, I vol. in.80. De la saisse des Bâtimens neutres, ou du Droit qu'ont les Nations belligérantes d'arrêter les navires des peuples amis ; par M. Hubner. La Haye 1778 . 2 vol. in-12, De la sobriété & de ses avantages, ou le vrai moyen de se conserver dans une santé parfaite jusqu'à l'âge le plus avancé, traduit de Lesius & Cornaro, avec des notes. Paris 1772, 1 vol. in-12, 2 1.8 f. Commentaires des Aphorismes de Médecine de Boerhaave, sur la connoissance & la cure des maladies; par M. Van Wieten; traduit en François par M. Monblet, 1766, 2 vol. in-12, Conservateur du sang humai ou la saignée démontrée toujours pernicieuse & souvent mortelle ; par M. Malon, 1 vol. in-12, Traité des lésions de la tête par contre-coup, avec des expériences propres à en éclairer la doctrine; par M. de la Touche, 1773, t vol. in-12, broché, Physica hominis sani, seu explicatio functionum cor--poris humani; Auctore Jadelot, Nancy, 1778,

I vol. in-8°. broché,

Philosophie rurale, ou Économie générale & politique de l'Agriculture, réduite à l'ordre immuable des Loix physiques & morales, qui assurent la prospérité des Empires; par M. Mirabeau, 1763, 3 vol. in-12, 9 l.

Médecine rurale & pratique, ou Pharmacopée végétale & pidigêne; ouvrage également utile aux Seigneurs de Campagne, aux Curés & aux Cultivateurs; par M. Buchoz, 1768, I vol. in-12, 21, 10 f.

Recueil d'observations de Médecine des Hôpitaux Militaires; fait & rédigé par M. R. de Hantesseu, D. M. Paris, Imprimerie Royale, 1766, 2 vol. in-4°.

Secrétaire de Banque; Espagnol & François, contenant la maniere d'écrire en ces deux langues des lettres de correspondances pour tout genre d'affaires, & de trasscs. Paris 1768, 1 vol. in 8°. 61.

Recueil de plusieurs morceaux économiques, principalement sur la concurrence des Étrangers dans le transport de nos grains; par M. le Trosne, Avocat. Paris 1768, 1 vol. in-12, 11.10s.

Génération ou Exposition des Phénomenes relatifs à cette fonction naturelle, traduite de M. Haller. Paris, 1774, 2 vol. in-8°.

Histoire de la vie de Mahomet, Législateur de l'Arabie; par M. Turpin, 2 vol. in-12, 61.

Nouvelle Histoire de l'Afrique Françoise, enrichie de Cartes & d'Observations Astronomiques & Géographiques; par M. l'Abbé Demanet. Paris, 1768, 2 vol. in-12, 51.

Problême historique, qui, des Jésuites, ou de Luther & Calvin, ont le plus uni à l'Église Chrétienne. Avignon 1757, 2 vol. in-12, 5 l.

Fin du Catalogue.